

Ensemble pour la Justice : Notre Action Collective pour la Réponse Humanitaire Dirigée par les Acteurs Locaux

NOTE DE COUVERTURE

La structure ACT responsable de cette déclaration est le Groupe de Référence sur la Préparation aux Urgences et la Réponse Humanitaire.

Nous avons consulté l'Alliance ACT EU, le Groupe de Référence sur la Migration et le Déplacement d'ACT, le Groupe de Référence sur la Qualité et la Responsabilité ainsi que le Groupe de Référence sur la Justice Climatique, ainsi que l'hôte local de l'Assemblée Générale, Yakkum. Nous avons organisé des discussions régionales en groupes de discussion en 2023 et consulté les membres via une enquête sur la localisation en 2021.

La question principale abordée par cette déclaration est d'engager l'Alliance ACT à transférer le pouvoir dans son mécanisme d'appel humanitaire afin que les membres nationaux d'ACT assument le leadership, soutenus par des partenariats équitables avec les membres internationaux. Cela nous positionnera en tant qu'acteur de pointe plaidant pour une réponse dirigée localement et agissant en exemple dans le secteur humanitaire. Cela nous aidera également à influencer d'autres acteurs humanitaires pour qu'ils priorisent également les réponses dirigées localement.

La déclaration et le serment qui l'accompagne fourniront les actions et étapes nécessaires pour progresser sur les priorités identifiées collectivement par les membres.

Des changements opérationnels et du plaidoyer seront nécessaires pour générer le changement sectoriel requis. La déclaration et le serment se centrent sur la réponse humanitaire mais sont inextricablement liés à la coopération au développement centrée sur les personnes, à l'adaptation dirigée localement et à l'action anticipatoire, ainsi qu'à l'engagement avec les communautés et les acteurs locaux dans notre travail avec les migrants et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

SUJET

Cette déclaration met l'accent sur l'engagement de l'Alliance ACT à accélérer l'action pour délivrer et promouvoir une réponse humanitaire dirigée localement. Nous sommes un réseau d'organisations basées sur l'église enracinées dans la justice et déterminées à aborder les systèmes d'exploitation. Nous promovons une réponse humanitaire et une coopération au développement durable ancrées dans une distribution juste du pouvoir et des ressources.

PUB 06 – DÉCLARATION PUBLIQUE

Pour ce faire, nous réformerons notre mécanisme et nos modes de fonctionnement. En démontrant les meilleures pratiques dans nos propres opérations, nous inspirerons d'autres acteurs à faire de même. Nous nous engageons à garantir que les approches de plus en plus localisées privilégient le respect des droits humains de tous. Grâce à cette déclaration, nous partageons notre serment d'engagements, visant à transformer les mots en actions pour réformer notre travail collectif. Nous présentons cette déclaration pour équiper les membres et inciter un dialogue continu sur les problèmes complexes liés à l'élimination des barrières injustes auxquelles sont confrontés les acteurs locaux. Nous visons la complémentarité et l'unité dans notre réponse en tant que réseau, évitant les approches "nous contre eux" sur les questions.

DÉCLARATION

Ensemble pour la Justice : Notre Action Collective pour la Réponse Humanitaire Dirigée par les Acteurs Locaux

La terminologie liée à la « localisation » est présente dans la réponse humanitaire et la coopération au développement durable depuis un certain temps. Cependant, les engagements envers une approche centrée sur la justice pour une action dirigée localement sont souvent flous, mêlés à des arguments d'efficacité et à une variété de définitions de ce que signifie « local ». Les acteurs internationaux manquent trop souvent de confiance dans les capacités et la crédibilité des acteurs nationaux et subnationaux, révélant des attitudes coloniales ainsi que d'autres défis.

Nous sommes un réseau d'organisations basées sur la foi enracinées dans la justice, déterminées à aborder les systèmes d'exploitation. Nous devons nous appuyer sur les contributions de nos membres pour promouvoir une réponse humanitaire et une coopération au développement durable ancrées dans une distribution juste du pouvoir et des ressources, permettant à une société civile diverse de s'épanouir. Pour ce faire, nous devons changer notre propre mécanisme et nos pratiques. Grâce à cette déclaration, nous partageons notre serment, visant à transformer les mots en actions pour réformer notre travail collectif. En veillant à ce que les membres locaux soient au centre de la prise de décision au sein de notre mécanisme humanitaire, nous nous positionnerons pour inspirer d'autres acteurs à faire de même. Ce faisant, nous nous engageons à garantir que nos approches de réponse dirigée localement privilégient le respect des droits humains de tous.

Avec une histoire de travail en partenariats interreligieux et ecclésiastiques, les membres d'ACT ont une vaste expérience dans la promotion d'une aide humanitaire centrée sur les personnes, d'une coopération au développement durable et de la consolidation de la paix.

Cependant, l'Alliance est néanmoins intégrée dans des systèmes d'aide qui conservent la plupart des financements et du pouvoir au sein d'organisations internationales et transnationales. Bien que de nombreux membres d'ACT aient ouvert la voie à des partenariats équitables, favorisant le leadership des acteurs communautaires et locaux, nous avons encore un long chemin à parcourir pour transférer pleinement le pouvoir, le financement et la prise de décision.

Plutôt que d'être une question isolée, le progrès vers une réponse dirigée localement nécessite un engagement à travers l'action climatique, la mobilité humaine, la réponse humanitaire et la gestion des risques de catastrophe. Tous les niveaux de la société civile et du gouvernement ont des intérêts importants dans la conversion du discours en action.

En tant qu'alliance, nous avons réfléchi aux changements transformateurs que nous souhaitons voir, en commençant par nos propres organisations et notre réseau. ACT souhaite voir l'écoute, le respect et l'humilité au centre des interactions avec les communautés et les acteurs locaux. Poursuivre une réponse dirigée localement et des partenariats équitables est une question de justice, renversant les approches postcoloniales.

Le changement positif doit ancrer la réponse dans un véritable leadership au niveau communautaire, avec des rôles complémentaires des acteurs locaux, nationaux et internationaux. Une telle transformation nécessite une action pour réformer les structures de responsabilité et de gouvernance. L'espace civique est essentiel pour permettre aux acteurs locaux de prendre le leadership. Placer le leadership communautaire et local au cœur de l'action humanitaire et de développement – en mettant particulièrement l'accent sur les acteurs de foi locaux – est central à la vision d'ACT pour la justice à travers le genre, le climat, la migration, la fiscalité et la dette.

Avec de nombreux partenariats interreligieux et ecclésiastiques, l'Alliance peut apporter des contributions puissantes pour aborder les injustices profondément enracinées.

Engagements et Recommandations

L'Assemblée Générale est une occasion de transformer les mots en actions. Nous ne permettrons pas que la réponse dirigée localement soit une "belle idée" qui progresse lentement.

Nous nous engageons à réaliser les investissements nécessaires et à effectuer des changements inconfortables, tout en plaçant l'écoute des organisations locales au cœur de notre approche. Nous nous engageons à utiliser des méthodologies qui permettent une réponse dirigée par la communauté et appartenant à la communauté. Lors de l'Assemblée Générale, nous lancerons notre serment d'engagements en tant que membres individuels d'ACT et en tant qu'Alliance. Le serment détaillera :

1) Se diriger vers le leadership des membres nationaux dans le mécanisme d'appel de l'Alliance ACT.

- Nous, en tant qu'Alliance ACT, nous engageons à examiner le mécanisme humanitaire d'ACT afin de convenir et de formaliser le leadership des membres nationaux d'ACT dans les appels d'ACT lorsque cela est possible.

2) Financement de qualité.

- Nous, en tant qu'Alliance ACT, nous engageons à développer des politiques pour augmenter la couverture de la récupération des coûts indirects (RCI) pour les organisations locales et nationales avec lesquelles nous collaborons – à l'intérieur ou à

l'extérieur du réseau d'ACT. Nous nous engageons à prendre des mesures pour atteindre 10 % de couverture des frais généraux des partenaires.

- Nous, en tant qu'Alliance ACT, nous engageons à respecter l'engagement du Grand Accord d'augmenter le financement direct pour les acteurs locaux dans la mesure du possible.

3) Investissement dans le partage de capacités

- Nous, en tant qu'Alliance ACT, nous engageons à encourager l'investissement dans le partage des capacités entre les membres nationaux et internationaux pour fournir une réponse humanitaire de haute qualité et une coopération au développement durable, et à ouvrir des opportunités de financement pour les acteurs locaux. Cela inclut l'accompagnement des membres nationaux menant au sein du mécanisme humanitaire de l'Alliance ACT. Nous engagerons un dialogue ouvert pour garantir que le partage des capacités soit basé sur la demande, contextuellement pertinent, fondé sur les besoins et adapté à la structure et à la taille des partenaires. Nous veillerons à ne pas transformer les acteurs ecclésiastiques ou les groupes d'entraide informels en ONG tout en soutenant les capacités pour fournir une réponse de qualité.
- Pour mettre fin aux multiples évaluations de partenariat que les organisations locales et nationales doivent entreprendre, nous développerons une diligence raisonnable proportionnée et standardisée. Toute évaluation de partenariat inclura l'identification des opportunités d'investissement dans les capacités.
- Nous nous alignerons sur les initiatives en cours dans le secteur pour éviter les duplications. Nous plaiderons auprès des donateurs pour qu'ils acceptent des preuves harmonisées des capacités, afin d'élargir l'utilisation des qualifications au-delà des programmes d'ACT.

4) Renforcer et élargir le Fonds de Réponse Rapide

- Le Fonds est une source importante de financement pour les membres nationaux d'ACT. Nous, en tant qu'Alliance ACT, nous engageons à élargir le Fonds et à augmenter son utilisation pour l'action anticipée. Le chiffre d'affaires annuel du fonds devrait atteindre au moins 10 millions de dollars américains d'ici 2027.

5) Assurer que le genre soit au cœur de l'action humanitaire dirigée localement par l'Alliance ACT

- Nous, en tant qu'Alliance ACT, nous engageons à veiller à ce que les investissements provenant du Mécanisme Humanitaire d'ACT et du Fonds de Réponse Rapide aient une forte dimension de genre.

PUB 06 – DÉCLARATION PUBLIQUE

Une majorité de l'assemblée s'est déclarée d'accord avec les opinions exprimées dans cette déclaration.

Bien que de nombreux membres d'ACT soient d'accord avec la déclaration publique, certains membres ont exprimé des points de vue divergents sur le contenu ou le ton. Leur décision reflète les diverses perspectives au sein de notre alliance, et nous respectons leur choix de s'abstenir ou de voter contre. Comme toujours, nous valorisons le dialogue collectif et encourageons la poursuite des discussions sur le sujet, reconnaissant la force de notre unité dans la diversité.